

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2010

**PRESENTS** = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE.  
C. MONTARDON, E. LAFOURCADE .A. LEMAITRE. R. LASBATS. A. BOURNAZEL.  
R. LAFOURCADE.

**ABSENTS EXCUSES** = C. LARRIEU.  
**SECRETAIRE de SEANCE** = M. LAPEYRADE

### Ordre du jour.

- Budget Primitif 2010 commune et AEP.
- Tarification eau potable.
- Energie solaire photovoltaïque.
- RAM ( relais assistantes maternelles)
- Subventions aux associations.
- Chemin de la Houssette.
- Sécurité et accessibilité.
- SAIP (système d'alerte et d'information de la population)
- Couverture incendie.

### **Présentation du budget primitif de la commune.**

Voir tableaux ci joints.

Le budget est équilibré sans augmentation de la part communale des impôts.

Vote : 10 oui

### **Présentation du budget de l'AEP.**

Voir tableaux ci joints.

Vote : 10 oui

### **Tarification de l'eau potable.**

La tarification appliquée à ce jour n'est pas conforme à la loi, notamment le tarif dégressif mis en place l'an dernier pour les gros consommateurs. De plus la part fixe (abonnement) ne doit pas dépasser 40% du montant de 120 M<sup>3</sup> d'eau (part variable). Ceci oblige donc à revoir le système de facturation et éventuellement la création de catégories d'utilisateurs.

M. le Maire présente différentes simulations. Après discussion, la décision est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Réunion du 8 Avril (suite)

**Projet d'énergie solaire :**

M. le Maire présente le projet évoqué lors de la dernière réunion du conseil. Il s'agit de l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol en zone agricole dans le quartier de « Champagne » sur une surface de 3.17 hectares. Après renseignements pris, il s'avère que la quasi totalité des acteurs de la filière agricole est opposée à de telles réalisations sur des zones récemment cultivées, afin justement de préserver le foncier cultivable.

Vote : 8 non

1 oui

1 abstention

**Relais assistantes maternelles (RAM) :**

Mise en place d'un relais assistantes maternelles à Maubourguet. Projet porté par le Pays du Val Adour. Il s'agit d'une coopération entre collectivités formalisée par une convention. La communauté des communes de Lembeye est le chef de file. La participation est calculée en fonction du nombre d'habitants. Pour Labatut elle sera de 258.91€, dépense subventionnée à hauteur de 55% par la CAF. Une plaquette d'information sur les missions de ce relais est disponible en Mairie.

Vote : 10 oui

**Subventions aux associations :**

M. le Maire présente une demande de subvention du centre de Gérontologie de Vic. Montant de la subvention proposée : 50€

Vote : 10 oui

**Délibérations :**

M. le Maire propose la convention de l'ATESAT (aide technique de la DDE)

Le forfait pour 2010, s'élève à 87.08€

Vote : 10 oui

**Chemin de la Houssette :**

L'Institution Adour a fait effectuer et a financé des travaux de déviation de ce chemin, afin de le protéger d'éventuels dommages dus à la proximité du fleuve. Le relevé topographique du nouveau tracé sera réalisé prochainement.

**Sécurité et accessibilité et système d'alerte et d'information de la population :**

Pour les établissements recevant du public ( ERP ) nous avons demandé le passage de la commission départementale de sécurité, nous avons également fait réaliser des devis d'amélioration de système d'alerte.

Le dossier accessibilité des ERP est également étudié.

Réunion du 8 Avril (suite)

**Couverture incendie :**

L'équipement des 2 puits de pompage prévus en 2009 sont terminés. Le centre de formation de pompiers est venu faire une manœuvre sur ces puits.

La mise en place des panneaux signalétiques est prévu pour 2010.

Fin de la séance